



Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, 581 personnes accompagnées au premier semestre 2011 sur l'agglomération de Poitiers

mercredi 14 décembre 2011, par [lpe](#)

Depuis 1993, Grand Poitiers porte un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). C'est un dispositif pluriannuel de mise en cohérence et de coordination, au plan local, des politiques publiques de l'emploi. Il est formalisé dans le cadre d'un protocole d'accord entre Grand Poitiers, l'Etat et le Conseil Général de la Vienne, pour une période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2013.

Par la mise en place d'un accompagnement renforcé, le PLIE vise à améliorer l'accès et le retour à l'emploi de personnes en difficultés sur le marché du travail.

Le PLIE mobilise des moyens au bénéfice des personnes :

- qui éprouvent les difficultés d'insertion professionnelle ;
- qui sont engagées dans une démarche volontaire visant l'accès à l'emploi ;
- pour lesquelles les dispositifs existants d'aide au retour à l'emploi sont insuffisants.

Pour les demandeurs d'emploi, le PLIE donne lieu :

- à un accompagnement individualisé renforcé,
- à un parcours d'insertion professionnelle : progressif, en termes de développement de l'employabilité et de rapprochement de l'emploi, composite, compte tenu de la diversité des dispositifs et d'actions et évalué, par la mesure des résultats du parcours et de ses étapes.

Chaque année, le PLIE Grand Poitiers propose un accompagnement renforcé à 800 demandeurs d'emploi, participants dont 230 nouvellement entrés en parcours.

Les principales missions du PLIE sont d'aider les demandeurs d'emploi inscrits au PLIE à :

- construire un projet professionnel
- dynamiser leur parcours professionnel
- accéder à un emploi durable
- accéder à une formation

Quelques chiffres clés du PLIE 2008-2010

- 1109 personnes ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé et d'un parcours renforcé tenant compte de la situation propre à chaque individu (difficultés rencontrées, compétences, besoins...)
- 721 personnes sont sorties du dispositif du PLIE

- 184 personnes ont signé un contrat de travail de plus de 6 mois
- 65 personnes ont obtenu une formation qualifiante, diplômante ou certifiante
- 460 personnes résident dans un quartier CUCS et 46 en ZUS
- 30 % du public entré en parcours PLIE est prescrit par Pôle Emploi.
- La durée moyenne des parcours pour un retour vers l'emploi (contrat de plus de 6 mois) ou en formation est de 23 mois.
- Sur 576 offres d'emplois collectées auprès des entreprises du territoire, 194 demandeurs d'emploi accompagnés ont candidaté et ont été reçus par ces entreprises.
- Plus d'un 1.6 millions euros de FSE mobilisés entre 2008 et 2010 pour financer les actions d'accompagnement.

Quelques chiffres clés du PLIE au 30/06/2011

- 581 personnes suivies du 01/01 au 30/06.
- Sur 67 personnes sorties du dispositif, 27 ont eu un CDD de plus de 6 mois ou un CDI
- 116 offres diffusées pour 149 postes
- Un réseau d'entreprises dont une trentaine sollicite régulièrement l'offre de services du PLIE : Association Aide et Soutien à Domicile (ASAD), ACH, la mutualité de la Vienne, Véolia propreté, Leroy Merlin, NOZ, SAPAC, SEMETAL, SAGEM, SAFT, Goulibeur, Atelier de Tôlerie du Poitou (ATP), Hôtel Altéora, Tout à dom services, Sodexo, TFN, Ranstad in houses services, Laser contact, Dikéos, Azurnet, GSF, IAE...

Exemple d'un parcours d'une participante du PLIE

Madame LAIDIN est rentrée sur le PLIE en novembre 2010 accompagnée par Elodie HERVOIS, sa référente de parcours.

Cette personne avait pour objectif de travailler dans le secteur sanitaire et social.

Une enquête métier a alors été réalisée auprès du CCAS de Poitiers pour conforter son attrait pour le secteur.

Madame Laidin a ensuite participé à une information collective organisée par le PLIE où la mutualité de la Vienne a présenté sa structure, les postes de travail, les contraintes de travail...

Confortée par ce choix professionnel, Madame LAIDIN a souhaité être formée pour devenir aide à domicile.

Cette formation a été cofinancée par le PLIE et s'est déroulée d'avril à juillet 2011.

Madame LAIDIN a bénéficié d'un accompagnement par un chargé de mission entreprise du PLIE. Ce dernier l'a mis en relation avec la mutualité de la Vienne.

Madame LAIDIN a signé un CDD qui a été prolongé, en vue d'un CDI.

Exemple d'un partenariat avec une entreprise : La Mutualité de la Vienne

- Organisation par le PLIE de deux informations collectives de présentation des métiers en vue de recruter soit 24 personnes présentes.
- Participation à un petit déjeuner organisée par le PLIE avec une quinzaine d'entreprises en avril 2011.
- Recrutements réalisés par la Mutualité de la Vienne en lien avec le PLIE :
5 personnes mises en relation pour des recrutements dont 3 récentes pour des futurs recrutements. 1 CDI, 2 CDD de plus de 6 mois, 1 essai non concluant d'une semaine, 1 CDD de 2 mois pour l'instant évolutif vers un CDI.

Contact PLIE et autres structures locales d'insertion par l'emploi, [cliquez ici](#)